



STAGE DE FOOTBALL STADE DE VANVES SECTION FOOTBALL
Du lundi 25 au 29 octobre 2021* ou 2 au 5 novembre 2021*
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES À 50 ENFANTS PAR SEMAINE.

Je soussigné (NOM, PRÉNOM, QUALITÉ) ----- souhaite inscrire :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Catégorie :
Adresse :
Code Postale : Ville :
Téléphone portable des parents :
Parent 1 : Parent 2 :

Nom, Prénom, téléphone et signature de la personne responsable à joindre en cas d'accident :

Du lundi 25 au 29 octobre 2021	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Journée entière					
Demi-journée					
Autorisation à rentrer seul à 12h30					
Autorisation à rentrer seul à 17h					

(*) cocher la case correspondante

Mardi 2 au 5 novembre 2021	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Journée entière					
Demi-journée					
Autorisation à rentrer seul à 12h30					
Autorisation à rentrer seul à 17h					

(*) cocher la case correspondante

8h45 à 9h45 : Accueil

10h : Début des stages

12h30 à 13h45 : Pause déjeuner (les stagiaires ont la possibilité d'amener leur repas et manger sur place. Un réfrigérateurs et micro-ondes sont à disposition avec l'aide des adultes).

14h : Reprise de stages.

16h : Fin des stages.

16h à 16h30 : Goûter (fournir par le club)

16h30 à 18h : Garderie. (gratuit)

L'accueil se fera à l'entrée du stade à partir de 8h45 et la reprise des enfants par les parents de 16h30 à 18h00

Maximum.

Prévoir :

- Gourde
- K-way et change
- Des baskets (possibilité de futsal)
-

Participation :

Semaine 1 : 60€ pour le licencié et 70€ pour les non licenciés.

Semaine 2 : 50€ pour le licencié et 60€ pour les non licenciés.

LES DOSSIERS ET LES FRAIS D'INSCRIPTION (60€ la 1^{er} semaine et 50 la 2^{eme} semaine) DOIVENT ETRE TRANSMIS au responsable des stages À Areski SAIDANI (0625263010) AU PLUS TARD le dimanche 24 octobre 2021. Les frais d'inscriptions transmis par mail (saidanimoumou@hotmail.fr) doivent être réglés au plus tard le 23 octobre 2021.

Pour que l'inscription soit prise en compte, la feuille d'inscription devra être accompagnée du paiement en espèce, cheque ou en cheque ANCV. Les enfants non licenciés au club doivent fournir une copie de leur licence ou un certificat médical et une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile. Aucun n'enfant ne sera accepté le jour du stage sans inscription.